

## **Infirmier(e)-anesthésiste : Une filière indispensable pourtant volontairement exploitée et bafouée !**

Manifestement le gouvernement et les tutelles naviguent une nouvelle fois à vue.

La poursuite de l'asservissement des étudiant(e)s infirmier(e)s-anesthésistes (EIA) au profit des centres hospitaliers du Grand Est vient d'être actée et cette décision risque bien de faire tache d'huile. En effet, l'ARS grand Est a, pour la 3ème fois, suspendu la formation des EIA. Cette mesure qui permet à la région de récupérer de la main d'œuvre qualifiée au dépend des étudiants est la conséquence d'une gestion « courttermiste » et volontairement pusillanime des ressources humaines hospitalières.

La sélection, la densité des apprentissages, le haut niveau d'exigence de la formation et le mode d'exercice de notre filière ont permis au fil du temps l'émergence d'une ressource en personnels aux aptitudes clés. La pandémie de COVID-19 confirme, s'il en est encore besoin, que la filière IADE offre un périmètre d'intervention indispensable à la gestion des situations de crise sanitaire.

Pour autant, l'arrêté prorogant la suspension de la formation assombrit l'avenir de toute une génération de professionnels en matière d'acquisition des compétences, de concrétisation de leur parcours de professionnalisation et plus grave encore, en précarisant un peu plus les étudiants en autofinancement. À moyen terme, cette décision sera le creuset de difficultés en ressources humaines au sein même des établissements qui usent de cette stratégie pour compenser leurs errements managériaux.

Paradoxe, alors que les étudiants de notre filière se voient en partie confier la lourde responsabilité de la survivance d'un système hospitalier qui n'a pas su sécuriser ses capacités d'accueil, les négociations « post Ségur de la Santé » laissent présager le maintien de la déconsidération de notre profession par les pouvoirs publics. Ainsi, Les négociations en cours dans la FPH concernant les grilles indiciaires nient à nouveau le niveau de formation et d'expertise des infirmier(e)s-anesthésistes.

Ultime aporie, d'autres formations infirmières de niveau universitaire équivalent aux infirmier(e)-anesthésistes (Master II) semblent factuellement poser un problème d'aptitudes à exercer un renfort dans les établissements de santé. En effet, il a été jugé préférable de ne pas solliciter certains étudiants pourtant, eux aussi, issus de la filière infirmière. Les étudiant(e)s infirmier(e)s-anesthésistes sont donc contre leur grès, les victimes malheureuses de leur réel niveau d'expertise.

Dans la hiérarchisation « des indispensables » au sein des auxiliaires médicaux ; entre effet de mode, fantasme et réalité de terrain, il y a vraiment quelque chose qui ne tourne pas rond Avenue de Ségur !

Notre profession a toujours su se mobiliser et s'organiser pour faire valoir ses droits. Nous défendrons nos jeunes collègues, nous défendrons la qualité et la valeur de notre exercice professionnel, nous défendrons notre diplôme. Les infirmier(e)s-anesthésistes ont prouvé par le passé qu'ils/elles savent se doter d'une grande créativité lorsqu'il est question d'exprimer leur mécontentement...

Au-delà de la crise sanitaire, une véritable tension sociale s'annonce au sein des établissements de santé...

Le conseil syndical du SNIA  
Paris, 04 janvier 2021